

DÉCISION 173 / 2026

RELATIVE AU FERRAILLAGE DE 2 BUS STANDARDS ET D'UN BUS ARTICULÉ



Nous soussigné, François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération en date du 17 décembre 2021 par laquelle le Conseil métropolitain a donné délégation à son Président,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 23 juin 2025 portant délégation de fonctions à Monsieur Thierry HORY dans le domaine « Transports Collectifs »,

VU la demande formulée par la Société d'Economie Mixte à Opération Unique (SEMOP) Transports de l'Eurométropole de Metz (TEM) le 23 mars 2026 de procéder au ferrailage de 2 bus standards et d'un bus articulé, et dont les caractéristiques sont listées ci-dessous :

Numéro de parc	Marque	Modèle	Catégorie	Date de mise en circulation	Age	Immatriculation
0703	IRISBUS	CITELIS LINE	BUS STANDARD	29/01/2007	19,2	450 BRE 57
0706	IRISBUS	CITELIS LINE	BUS STANDARD	29/01/2007	19,2	465 BRE 57
0852	VOLVO	ARTICULE 7700	BUS ARTICULE	29/12/2008	17,2	875 CAY 57

VU l'état de ces 3 véhicules qui sont hors-service et dont les coûts de réparation ne peuvent se justifier pour des véhicules de cet âge,

VU la proposition de reprise de ces véhicules appartenant à la Métropole par la société DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT en date du 17 février 2026,

CONSIDERANT que l'état des véhicules destinés au ferrailage, ne permettent plus d'être utilisés pour l'exploitation du service sur le réseau LE MET',

DECIDONS :

De faire procéder au ferrailage des **véhicules** ayant les caractéristiques suivantes :

- Un bus standard de marque IRISBUS et de type CITELIS LINE immatriculé 450 BRE 57 et mis en circulation le 29/01/2007.
- Un bus standard de marque IRISBUS et de type CITELIS LINE immatriculé 465 BRE 57 et mis en circulation le 29/01/2007.
- Un bus articulé de marque VOLVO et de type ARTICULE 7700 immatriculé 875 CAY 57 et mis en circulation le 29/12/2008.
- De vendre lesdits véhicules pour ferrailage, à la société DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT (3 Rue Quety 57420 Cheminot), pour un montant de 60€ la tonne (pour les bus standards) et 50€ la tonne (pour le bus articulé) au départ du dépôt TEM par plateau et avec roues.

- Le paiement afférent à ces véhicules fera l'objet de l'émission d'un titre de recettes de METZ METROPOLE auprès de la société DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT dont le montant sera calculé sur le poids total des véhicules ferrailés (sur la base d'un ticket de pesée).
- Un certificat de destruction des véhicules sera remis à Metz Métropole par la société DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT.

Fait à Metz, le 25 MARS 2026

Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président délégué

Thierry HORY



RE: SEMOP TEM - Devis pour ferrailage véhicule suite

HB Hervé BOULEY <herve.bouley@lemet.fr>
A THIRY OLCHOWY Delphine
Cc MASSING Frédéric, ANSELME Thomas, Augustin de HILLERIN, GERALDES Kevin
Répondre Répondre à tous Transférer

lun 23/03/2026 11:29

Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.

Offre de prix Eurométropole de Metz Ferrailage avec roues et transport par plateau.pdf
229 KB

Bonjour Delphine,

Nous avons 3 véhicules de plus immobilisés pour des raisons techniques qui ne justifient pas l'engagement de réparation lourde.

Le devis qui s'appliquera est celui en PJ.

Si vous êtes d'accord, je vous fais passer les documents pour signature,

N°Parc	Immatriculation	Etat	Catégorie	Marque	Modèle	Date MEC	Age
0703	450 BRE 57	multiples fuites air, flexibles poreux	BUS STANDARD	IRISBUS	CITELIS LINE	29/01/2007	19,2
0706	465 BRE 57	Fuite huile moteur/boite	BUS STANDARD	IRISBUS	CITELIS LINE	29/01/2007	19,2
0852	875 CAY 57	Collecteur échappement fissuré + fuite huile sur alternateurs	BUS ARTICULE	VOLVO	ARTICULE 7700	29/12/2008	17,2

Cordialement,

Cliquez avec le bouton droit ou appuyez longuement sur pour télécharger les images. Pour vous aider à protéger votre vie privée, Outlook a empêché le téléchargement automatique de cette image à partir d'Internet.

Hervé BOULEY
Directeur Maintenance et Patrimoine

herve.bouley@lemet.fr
06 20 85 28 80
10, rue des Intendants, Joba - CS 30009
57063 METZ cedex 2



RE: SEMOP TEM - Devis pour ferrailage véhicule suite



THIRY OLCHOWY Delphine

A Hervé BOULEY

Cc MASSING Frédéric; ANSELME Thomas; Augustin de HILLERIN; GERALDES Kevin

☺ Répondre ↩ Répondre à tous → Transférer

lun. 23/03/2026 11:51

Bonjour Hervé,

Compte-tenu de l'âge de ces véhicules et de leur état, nous validons leur ferrailage.

Nous allons préparer la décision de réforme de ceux-ci et la mettrons à la signature d'un élu dès que possible.

Bien cordialement,

Delphine THIRY-OLCHOWY | Direction de la Mobilité et des Espaces Publics
Responsable de l'unité organisation des transports urbains | Pôle Transports en Commun et Circulation
T. 03 87 88 34 05 | 07 86 20 80 67 | dthiry@eurometropolemetz.eu

EUROMETROPOLE DE METZ
MAISON DE LA MÉTROPOLE | 1 place du Parlement de Metz | CS 30353 | 57011 Metz Cedex 1
T. 03 87 20 10 00 | F. 03 57 88 32 68 | eurometropolemetz.eu



ESKA CHEMINOT

Adresse Importée

3 rue Quety
57420 Cheminot
Tél : 06.70.43.71.78 | Email : Dominique.barafani@derichebourg.com

Destinataire **EUROMÉTROPOLE DE METZ**

À l'attention de **M. Berraud**

Date **17/02/2026** PAGE 1 / 1

Objet **OFFRE DE PRIX CHANTIER EUROMÉTROPOLE DE METZ 30 BUS**

Monsieur,
Pour donner suite à notre entretien, je vous prie de trouver ci-après notre meilleure offre pour :

QUALITÉS DE MATIÈRES	INDEXATION	DATE VALEUR	PRIX ACHAT (€/T)
BUS STANDARD	-	févr-26	60,00 €
BUS ARTICULÉS	-	févr-26	50,00 €
MIDIBUS	-	févr-26	85,00 €

CONDITIONS GÉNÉRALES

« Ferrailage avec roues et transport par plateau »

Restant à votre entière disposition pour toute information complémentaire, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.